



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
**COMMUNE D'ILLE SUR TET**  
**SEANCE DU 09 MARS 2023**

**Date de convocation :**

02/03/2023

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

L'an deux mille vingt-trois et le neuf mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Françoise CRISTOFOL, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Clara ROSE, Yasine SEBAHOUI, Frédéric CRAVO, Bernard COURCELLE, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Thierry COMES (pouvoir à Evelyne FUENTES), Armande IGLESIAS (pouvoir à Claude AYMERICH), Mélissa OBBIH (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Danielle POUDADE (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Absents : Marielle ALONSO, Nicole HERISSON.

M. Yasine SEBAHOUI a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023/15 : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX – RESTAURATION DE L'HOSPICE**

Le Maire rappelle la délibération n°2020/79 du 26 Novembre 2020 qui valide le marché de travaux de restauration de l'Hospice.

A la suite des travaux effectués, il est nécessaire d'établir des avenants au marché initial pour clôturer les tranches optionnelles 2 et 3.

Un avenant, numéro 2, concerne le lot 1 maçonnerie - gros œuvre pour :

- modificatif de confortation à la demande des bureaux d'études structure
- abandon du parapluie pour remaniement de bâche de protection des toitures.
- sur location d'échafaudage causée par les délais de livraison des matériaux
- dépose, repose des appuis en granit de la façade nord.
- coffrage des nids d'hirondelles.
- travaux supplémentaires liés à la pose d'un coffret ENEDIS.

Avenant de 980,40 € TTC au total.

Cet avenant rectifie également les répartitions entre co-traitants du lot 1 maçonnerie - gros œuvre, soit 378 526,84 € TTC pour la SARL SELE et 56 052,96 € TTC pour CONCEPT ECHAF 13.

Un avenant, numéro 1, concerne le lot 3 menuiserie. Ces opérations du lot menuiserie, prévues à l'origine dans le marché en tranche ferme, n'ont pas pu être inscrites dans l'acte d'engagement correspondant et il s'est avéré que ces travaux devaient basculer en tranche optionnelle 3, pour des raisons techniques et opérationnelles.

Avenant de 2 881,20 € TTC au total.

Le Maire demande à l'assemblée de se positionner.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les avenants détaillés ci-dessus :

Lot 1 : SELE : 980,40 € TTC

Lot 3 : L'ATELIER DE LA GARDABELLE : 2 881,20 € TTC

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits

**DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 9 mars 2023

Le Maire

William BURGHOFFER

